

VALAIS

Forêt: les emplois fondent

Un sondage auprès des entreprises forestières privées et publiques montre un recul de plus de 10% des emplois forestiers en 2016.

La réduction concerne essentiellement des postes saisonniers qui ne seront pas tous repourvus cette année. La baisse est quelque peu plus marquée dans le Valais romand (13%) que dans le Haut-Valais (8%). La tendance résulte d'une conjoncture difficile, d'une filière du bois mise à mal par la concurrence étrangère et d'une diminution des moyens étatiques alloués aux forêts protectrices, en relation avec l'équilibre du budget cantonal.

La forêt est un employeur important dans les vallées latérales. Plus de 300 professionnels de la forêt sont employés dans les entreprises forestières privées et les triages à raison de 4 à 22 personnes par employeur. A ce nombre s'ajoute le personnel administratif, mais aussi les transporteurs et autres prestataires de service.

Dans certaines vallées latérales, le triage forestier est un des plus importants employeurs. William Besse, président de la commission bourgeoisiale de Bagnes, sou-

ligne cette importance pour l'économie locale: «Ce sont tous des gars du pays qui s'établissent et construisent ici, permettant aux vallées latérales de vivre.» De plus, c'est un secteur qui forme beaucoup de professionnels, avec une place d'apprentissage pour quatre places de travail.

La forêt est aussi un employeur important par ses prestations. Les forestiers-bûcherons sont des gens de terrain, ils parcourent la forêt à longueur d'année. Leur connaissance est précieuse en cas de catastrophe et, en temps normal, ils sont les sentinelles des dangers naturels dans ces zones. William Besse explique: «En forêt, sur des zones agricoles abandonnées, d'anciennes raies (drainages) se bouchent et rendent le terrain instable. Grâce aux observations des forestiers-bûcherons, nous pouvons intervenir à temps et éviter des glissements de terrain.»

Forêt Valais

Salon des métiers

Du 8 au 13 mars s'est tenu à Martigny le salon des métiers «Your Challenge». La promotion des métiers de la forêt a été faite par Forêt Valais auprès de plus de 18 000 visiteurs, dont tous les élèves de 9H et 10H du canton. L'association a saisi l'occasion pour compléter cette promotion en présentant la forêt valaisanne et sa fonction de protection. Cette manifestation s'inscrit également dans le cadre de la campagne de communication de l'association, «La Forêt valaisanne te protège».

Sébastien Rappaz

Félicitations à Nicolas Magnin

Suite à un accident de travail lors du chargement d'un wagon de bois en 2011, Nicolas Magnin, contremaître forestier, s'est retrouvé paraplégique. Dynamique et motivé, ce jeune Valaisan a rapidement entamé un apprentissage d'employé de commerce, avec le soutien de son employeur, l'entreprise forestière Philippe Morisod, qui a réaménagé ses locaux afin qu'ils soient accessibles en fauteuil roulant. Lors de l'ouverture du Salon des métiers, Nicolas a reçu, des mains de Julien Morand, le prix de «L'apprenti méritant» de la fondation Pierre Arnaud et Lions Club pour sa reconversion professionnelle réussie.

Forêt Valais



Nicolas Magnin entouré par Julien Morand (à g.), membre du conseil de fondation Pierre Arnaud et Lions Club, Séverine Magnin, son épouse, et Guillaume Grand, président du conseil de fondation.

Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt
et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:  **ForêtSuisse**
Association des propriétaires forestiers

Président: Max Binder
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction:
Rosenweg 14, 4501 Soleure
Tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch
Réd. en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@foretsuisse.ch
Réd. adjoint: Alain Douard (ad), douard@foretsuisse.ch

Administration:
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,
fax 032 625 88 99, www.foretsuisse.ch

Annonces:
Gassmann Media SA, Roger Hauser,
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 83, M +41 79 669 92 55
service@gassmann.ch

Abonnements:
Manuela Kaiser, kaiser@waldschweiz.ch

Prix de vente:
Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

Tirage:
1654 ex. (REMP 22.9.2015)

Impression:
Stämpfli SA, Wöflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement
avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire

Label de qualité
du groupe presse
spécialisée
de l'Association
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT (onze numéros par an)

Tarifs 2016: Fr. 89.– par an
Fr. 59.– par an (apprentis, étudiants, retraités)
Fr. 118.– ou euros 98.– par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Tél. _____

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne